## J'AIME PAS L'ANGLAIS

## 2ème édition

## Règlement du concours de bande dessinée organisé par l'Atelier Bilingue & l'Atelier Bande Dessinée Filmo

Article 1 - L'Atelier Bilingue et l'Atelier Bande Dessinée Filmo organisent un concours de bande dessinée.

Article 2 - Ce concours est ouvert aux collégiens et lycéens résidant ou scolarisés dans les communes suivantes :

Hauts-de-Seine: Boulogne-Billancourt, Garches, Marnes-la-Coquette, Nanterre, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Sèvres, Suresnes, Vaucresson et Ville d'Avray.

Yvelines: Bougival, Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Fourqueux, Houilles, La Celle-Saint-Cloud, Le Pecq, Le Vésinet, Louveciennes, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Montesson, Saint-Germain-en-Laye et Sartrouville.

La participation à ce concours peut être individuelle, en duo ou collective : collaboration entre plusieurs collégiens ou lycéens, ou réalisation par une classe de collégiens ou de lycéens avec leur(s) professeur(s).

Les oeuvres doivent être composées d'une à trois planches et présenter une histoire complète avec un titre. Chaque candidat auteur, coauteur ou classe ne peut présenter qu'une seule et unique réalisation. Les travaux présentés doivent être des originaux jamais publiés.

Article 3 - Le thème du concours est : Réaliser une bande dessinée de 1 à 3 pages mettant en scène un personnage qui éprouve des difficultés à comprendre et à s'exprimer en anglais, suivant l'exemple « Les aventures de Fred » dessiné par Émilie et consultable sur les sites www.latelier-bilingue.com et www.filmo.fr.

Article 4 - Les planches doivent être dessinées en noir et blanc. La technique est libre (feutre, plume, stylo-bille, PAO, ...). Les candidats peuvent dessiner sur le support souple de leur choix en format A3 maximum (29,7 x 42) ou en format A4 minimum (21 X 29,7), à la française (vertical) et d'un seul côté de la feuille (toute planche hors format ou dessinée recto-verso sera éliminée). Les candidats peuvent livrer une reproduction de la BD (photocopie ou tirage numérique) à la condition que celle-ci soit d'excellente qualité.

Inscrire en bas du verso de chaque planche, en lettres capitales, très lisiblement : le nom, l'âge, la classe, l'adresse, le téléphone et l'email du ou des participants. Les planches réalisées à deux ou collectivement doivent préciser la qualité de chaque coauteur : scénariste(s), dessinateur(s), dessinatrice(s). Les planches réalisées collectivement dans le cadre scolaire doivent préciser la classe et le nom du professeur.

Article 5 - La date limite de remise des travaux est fixée au plus tard le vendredi 2 mai 2014 à 19h00. Les planches doivent être suffisamment protégées et ne pas être pliées pour le transport. Elles doivent être expédiées correctement affranchies ou déposées à l'adresse suivante:

## Atelier Bande Dessinée Filmo - Concours de BD bilingue - Centre Culturel Sidney Bechet - 86, Grande Rue - 92380 Garches

Il ne sera pas accusé réception des travaux. Aucun dépôt ou envoi après cette date ne sera pris en considération.

Article 6 - Les prix seront attribués par des professionnels de l'enseignement de l'anglais et de la bande dessinée.

- Prix Catégorie Collège (6e & 5ème) : 1 bon d'achat d'une valeur de 50 euros
- Prix Catégorie Collège (4ème & 3ème) : 1 bon d'achat d'une valeur de 50 euros
- Prix Catégorie Lycée : 1 bon d'achat d'une valeur de 50 euros

Le jury se réserve le droit d'attribuer des mentions spéciales en fonction des catégories d'âge des candidats ou des techniques employées si la qualité des travaux présentés le justifie. S'il y a plus d'un auteur pour l'oeuvre présentée au concours, les prix seront partagés également entre les coauteurs de l'oeuvre primée. La cérémonie de remise des prix aura lieu le jeudi 22 mai 2014 à partir de 19h00 dans les salons de l'Espace Renoir - 27, rue Guy de Maupassant - 92500 Rueil-Malmaison.

Article 7 - Une sélection des meilleurs travaux sera présentée à l'Espace Renoir lors de la remise des prix et pendant l'exposition de l'Atelier Bande Dessinée Filmo qui se déroulera à Garches dans les jours qui suivront la remise des prix.

Les candidats pourront récupérer leurs planches à l'Atelier Bande Dessinée Filmo - Centre Culturel Sidney Bechet - 86, Grande Rue - 92380 Garches à compter du lundi 2 juin 2014 et au plus tard le lundi 30 juin 2014 (les horaires d'ouverture du centre culturel sont indiqués sur le site www.filmo.fr). Passé cette date les planches seront détruites.

Article 8 - Les participants acceptent que leurs planches soient éventuellement exposées sur les sites Internet et pages Facebook de l'Atelier Bilingue et de l'Atelier Bande Dessinée Filmo, dans des manifestations culturelles et reproduites sur des publications, des affiches, des tracts, ...

Article 9 - La participation à ce jeu concours implique l'acceptation totale du présent règlement, disponible sur les sites www.latelier-bilingue.com et www.filmo.fr

Article 10 - Conformément aux recommandations de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), les données personnelles demandées lors de l'enregistrement des dépôts des oeuvres ne sont recueillies et traitées que pour l'usage correspondant aux missions des organisateurs responsables du concours. Elles ne font l'objet d'aucun autre traitement ni aucune communication à des tiers. Conformément aux termes de la loi du 6 janvier 1978, les personnes participant au concours disposent du droit de communication, de rectification et d'opposition des données personnelles qui le concernent. Ce droit peut être exercé par un simple courrier postal adressé à l'adresse suivante: l'Atelier Bande Dessinée Filmo - Concours de BD bilingue - Centre Culturel Sidney Bechet , 86, Grande Rue - 92380 Garches

Article 11 - Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommages causés aux créations. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette manifestation pour toute raison indépendante de leur volonté. La participation au présent concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.